

| 03

## **Environnement et cadre de vie**

# Environnement : le grand renoncement

## Les promesses

*« Je veux que le Grenelle soit l'acte fondateur d'une nouvelle politique, d'un New deal écologique en France, en Europe et dans le monde. »*

(Discours de clôture du Grenelle de l'environnement, 25 octobre 2007)

*« L'environnement, ça commence à bien faire. »*  
(N. Sarkozy, Salon de l'agriculture, 6 mars 2010)

## Les mesures

**La Stratégie nationale sur la biodiversité (SNB) 2004-2010 n'a pas réussi à combler le retard français** dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature a identifié de nombreux points faibles : un « *portage politique insuffisant* » ; un « *manque d'ambition des plans d'actions et de moyens de mise en œuvre* » ; le « *peu d'implication de l'ensemble des acteurs (associations, collectivités locales, entreprises...)* » ; l'*« absence de champs d'action importants : éducation, économie, industrie... »* ; le « *peu d'influence stratégique sur les politiques, programmes et projets* » ; une « *communication insuffisante vers le grand public* » ; une « *faiblesse de l'évaluation et des indicateurs* ». La nouvelle SNB présentée par Matignon en mai n'est toujours pas à la hauteur des enjeux<sup>18</sup>. Elle n'impose pas la mobilisation de tous les ministères (alors que leurs secteurs impactent fortement la biodiversité : agriculture, transports...). Les pistes de financements restent timorées, avec la seule annonce d'une mission d'étude.

**La France défend aujourd'hui un quota de pêche au thon rouge ne laissant que 30 % de chances de survie à l'espèce.** Elle s'était pourtant engagée, lors de la Convention internationale sur la biodiversité de Nagoya à ce que tous les stocks de poissons soient exploités de façon durable d'ici à 2020. Elle sacrifie ainsi la pêche artisanale.

**En matière d'agriculture, la loi de finance 2011 votée par le Parlement divise par deux le montant du crédit d'impôt destiné aux agriculteurs qui se convertissent à l'agriculture biologique.** Le Grenelle programmait 6 % de surface agricole en bio en 2012 et 20 % en 2020 : seulement 2,46 % de la surface agricole y est consacrée en 2010.

18 - Communiqués du 19 mai de France Nature Environnement, Ligue Rive et LPO.

**Qualité de l'air et santé environnementale :** la faiblesse des mesures annoncées début 2011 par le gouvernement, dont l'expérimentation des Zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA)<sup>19</sup> devrait résulter en une action de la Commission européenne contre la France pour non respect des normes communautaires en matière de qualité de l'air<sup>20</sup>. La France n'a pas remédié de manière efficace et dans les délais impartis au problème des émissions excédentaires de particules fines en suspension dans l'air appelées « PM10 »<sup>21</sup>.

## Les conséquences

- ▶ Le 6 mars 2010, au Salon de l'agriculture, **le président Sarkozy a enterré le Grenelle de l'environnement**, son esprit et sa lettre.
- ▶ **Quatre ans après, le détricotage est total !** Abandon de la fiscalité environnementale, reports successifs de la taxe poids lourds, rapport Ollier contre l'éolien, coup d'arrêt au développement du photovoltaïque, relèvement des seuils de réduction des pesticides, autorisation du pesticide Cruiser - illégale selon l'avis du Conseil d'État -, permis d'exploration des gaz et huiles de schistes toujours en vigueur, tentative de faire passer en force et en catimini une nouvelle loi sur les OGM, report des mesures concernant la responsabilité sociale des entreprises, autorisation de circulation des 44 tonnes, aucune action pour lutter contre la prolifération des algues vertes, renoncement à une agriculture respectueuse de l'environnement ; recul sur l'étiquetage environnemental ; mesures de protection de la biodiversité ni contraignantes, ni financées...
- ▶ **Les permis d'exploration des gaz et huiles de schiste ont été délivrés sans concertation et sans débat public.** Seule la mobilisation des Français, des associations et de l'opposition ont fait reculer le gouvernement sur les permis les plus « emblématiques ». Une bataille remportée pour l'abrogation de seulement trois des quinze permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels.

19 - Le principe des « Zones d'actions prioritaires pour l'air », inscrit dans la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, repose sur l'interdiction d'accès aux véhicules les plus émetteurs de particules et d'oxydes d'azote (NOx) dans la zone, accompagnée d'une dynamique plus large de réduction des émissions atmosphériques.

20 - Communiqué FNE du 19 mai 2011 : [http://www.fne.asso.fr/fr/les-zapa-n-y-feront-rien-la-france sera-condamnee.html?cmp\\_id=33&news\\_id=12273&vID=897](http://www.fne.asso.fr/fr/les-zapa-n-y-feront-rien-la-france sera-condamnee.html?cmp_id=33&news_id=12273&vID=897)

21 - « L'exposition aux particules fines est très dangereuse pour la santé des populations à risques (enfants, personnes âgées, malades). Elle provoque des bronchialites, de l'asthme, des maladies respiratoires (similaires à celles rencontrées par les fumeurs), des problèmes cardiovasculaires, ainsi que des cancers... 40 000 décès annuels sont directement liés à l'exposition à ce type de polluant selon le ministère de l'Environnement. Le coût sanitaire et financier est donc colossal pour la collectivité. » Réseau santé environnement de FNE.

► N. Sarkozy qualifiait la mise en place de la taxe carbone de « *choix historique* », comparant cette « *grande réforme* » à la décolonisation ou à l’abolition de la peine de mort<sup>22</sup>. En réalité, la « taxe carbone » était socialement injuste et écologiquement inefficace. Après censure du Conseil constitutionnel, elle est reportée *sine die*.

► **Dans les négociations climatiques internationales, la position de la France n'est ni ambitieuse, ni efficace.** Pire, elle affaiblit l'Europe en freinant ses ambitions :

- À Copenhague, Borloo, a présenté son « *plan justice climat* », élaboré sans concertation avec les pays partenaires européens, contribuant à la désunion de l'UE sur la question climatique (bilatéralisme contre multilatéralisme).

- À Cancun, la France a refusé de s'associer à l'Espagne et au Portugal qui ont annoncé leur soutien au passage de 20 % à 30 % de l'objectif européen de réduction des émissions d'ici à 2020, par rapport au niveau de 1990<sup>23</sup>.

- À Durban, le président sortant, qui s'était auto-proclamé champion de la cause climatique à Copenhague, a brillé par son silence ; il avait fait de la question climatique une des priorités de sa présidence du G20, qui s'achève sur un échec patent.

---

22 - « C'est une grande réforme comme la décolonisation, l'élection du président de la République au suffrage universel, l'abolition de la peine de mort et la légalisation de l'avortement », avait-il expliqué, le 15 septembre 2009, à des parlementaires UMP.

23 - Objectif déjà soutenu par le Royaume-Uni, le Danemark, le Parlement européen et des acteurs économiques majeurs (Allianz, Unilever, Google etc...). Et le 24 mai, les eurodéputés de la Commission environnement ont adopté une résolution sur cet objectif de 30 %, portée par Bas Eickhout (Verts/Alliance libre européenne, Pays-Bas).

# Énergie : hausse massive des prix et baisse des investissements

## Les promesses

*« La France en tête de tous les pays nucléaires pensait ne pas avoir besoin des énergies renouvelables, c'est une erreur, nous devons devenir leader des énergies renouvelables. »*

(Institut national de l'énergie solaire, 10 juin 2009)

*« À cause d'un tsunami au Japon, il faudrait remettre en cause ce qui fait la force de la France ? [...] C'est le choix du Moyen Âge. [...] Nous voulons le nucléaire et les énergies renouvelables. Et nous allons investir massivement dans les énergies renouvelables. »*

(Gravelines, 3 mai 2011)

*« Le nucléaire n'est ni de gauche ni de droite. Il est l'intérêt supérieur de la France." La fermeture des réacteurs les plus anciens serait un "retour à la bougie". Devons nous être le seul pays qui tourne le dos au progrès ? Si nous tournons le dos au nucléaire, on fera le procès du spatial, de la robotique, de l'automobile. »*

(Tricastin, 25 novembre 2011)

## Les mesures

► **Le gouvernement, après une hausse record des prix de l'énergie en 2010, annonçait un gel des prix.** Pour se défausser juste après, avec la hausse du prix du gaz d'avril dernier. Le matraquage tarifaire de la droite est donc **savamment dosé en fonction des échéances électorales.**

► L'État est actionnaire majoritaire chez EDF (il détient 85 % de l'entreprise) et possède près de 40 % de GDF suez ; **il ne peut renoncer à peser sur les politiques tarifaires.** Tout cela n'est pas terminé. La droite persiste dans la dérégulation du marché de l'énergie, la prochaine étape est une augmentation probable du prix des tarifs de l'électricité de 30 % d'ici 2015, dans le cadre de **l'application de la loi NOME.**

► **Les dispositifs de soutien en bout de chaîne aux énergies renouvelables** (Crédit d'impôt développement durable ; fonds chaleur de l'ADEME ; tarifs d'achat de l'électricité renouvelable sans dégressivité annoncée, créant une bulle spéculative) se sont révélés insuffisants pour stimuler la création de filières industrielles des ENR. Cela a en réalité nourri les importations.

► **La volonté de politique industrielle, claironnée à tout bout de champ par le président** et le gouvernement, se traduit en réalité toujours **par de l'amateurisme et du court-termisme**. En témoignent : **les décisions limitées et temporaires dont le groupe Areva a fait l'objet en décembre 2010**. L'entrée du fonds souverain du Koweït complétée par l'État ne résout aucune des questions stratégiques. Que pèsent 900 millions d'augmentation de capital face aux 6,5 milliards dont le groupe a besoin d'ici 2012 ? Quel message pour un partenaire industriel historique, Mitsubishi, engagé avec Areva dans le développement d'un réacteur de moyenne taille, et recalé de cette augmentation ? Quelle crédibilité donner à cette mesure alors que le rôle d'EDF, martelé comme stratégique, n'est pas défini ni clarifié ? En réalité, **le gouvernement a été incapable de trancher entre les intérêts en jeu**, pour faire valoir une authentique vision industrielle et afficher une politique énergétique nationale cohérente. Le chef de l'État a porté un coup de grâce au modèle intégré d'Areva qui faisait son succès par ses savoir-faire sur toute la chaîne. Il faut aussi rappeler la responsabilité de Nicolas Sarkozy dans **la rupture capitalistique entre Areva et Siemens qui a porté un mauvais coup à l'indépendance énergétique de l'Union européenne** ainsi qu'à l'axe franco-allemand.

► **La privatisation des monopoles** : l'État a mis en bourse GDF, puis a autorisé sa fusion avec Suez et privatisé à cette occasion le monopole naturel du réseau de transport de gaz. Pour maintenant autoriser le rachat d'une part du capital de GRT gaz par la Caisse des dépôts et des consignations... l'État a donc perdu de l'argent mécaniquement.

► **L'ouverture d'une filière stratégique**, les mines d'uranium, à des partenaires extra européens.

## Les conséquences

**Les prix de l'énergie ont explosé ces quatre dernières années.**

**Augmentation de 20 % des prix du gaz en un an pour 10,8 millions de foyers** ; de 40 % pour les entreprises. Depuis la privatisation de GDF (décret de décembre 2007), le prix du gaz a subi une augmentation de 60 %. Le gouvernement a annoncé **une nouvelle augmentation de 4,3 % des prix du gaz à compter du 1er janvier 2012**, en plein cœur de l'hiver.

Le Contrat de service public, signé en octobre 2005, prévoyait une hausse des tarifs de l'électricité plafonnée à l'inflation. Or depuis cette date, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 16,7 % alors que l'inflation a augmenté de 9,6 % ! L'État ne sait pas tenir ses engagements. **Pour la seule année 2010/2011 les tarifs de l'électricité ont augmenté de près de 10 %.**

La conséquence : une hausse considérable du budget énergie qui va provoquer une augmentation du nombre de foyers en situation **de précarité énergétique** – déjà **quatre millions de ménages consacrent plus de 10 % de leur budget à l'énergie**. Le nombre de coupures de gaz pour impayés a explosé : les demandes de coupures sont passées de 10 000 à 200 000 entre 2008 et 2010.

**Seuls 300 000 précaires de l'énergie, sur les quatre millions de ménages concernés, bénéficient du tarif social** (manque d'informations, conditions de ressources trop strictes, obstacles administratifs chez les opérateurs etc.).

**L'efficacité et la sobriété sont les oubliées de la politique énergétique du gouvernement.**

Lancée fin mai 2011 par N. Kosciusko-Morizet, la table ronde nationale pour l'efficacité énergétique a davantage relevé de l'exercice de communication que du travail de fond, présentant des mesures déjà préconisées, et n'abordant jamais le sujet à l'échelle de l'Union européenne, pourtant clé dans la définition de standards ambitieux. Les associations environnementales, qui ont refusé de servir de caution à l'exercice, réclamaient que le grand emprunt finance massivement les investissements pour les économies d'énergie, en particulier dans le bâtiment. Or, si un milliard d'euros a été promis pour le nucléaire, rien d'équivalent n'a été fait pour l'efficacité énergétique. Le rythme annuel des rénovations thermiques lancées par le gouvernement (250 000) est bien loin de couvrir les besoins (800 000 voire 1 000 000 de rénovations

annuelles) pour atteindre les objectifs de rénovation de l'ensemble du parc de logements et tenir le facteur 4<sup>24</sup> d'ici à 2050.

### **La France est en train de manquer le tournant des énergies renouvelables.**

**La France est en retard sur le développement de certaines Nouvelles technologies de l'énergie** (notamment l'éolien onshore et le solaire à « couches épaisses ») **malgré l'importance de leur potentiel pour notre économie** (10 milliards d'euros d'ici 2020 et plus de 100 000 nouveaux emplois en France) comme pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. **La plupart des leaders industriels mondiaux d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques sont désormais européens** (notamment allemands, espagnols, danois), **nord américains et désormais chinois**.

En 2010, les investissements en France sur les ENR sont de 4 milliards de dollars, ce qui la place en neuvième position parmi les membres du G20, **loin derrière l'Allemagne qui a doublé ses investissements par rapport à 2009** avec 41,2 milliards, ce qui la fait accéder à la seconde place derrière la Chine. La capacité installée en France en 2010 était de 9,6 GW contre 49 GW en Allemagne<sup>25</sup>. Aujourd'hui : seulement 12 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, contre 23 % annoncés dans le Grenelle d'ici 2020.

Les reports en cascade du choix des sites pour les appels d'offre de la première phase de 3 000 MW de l'éolien offshore ont rendu l'échéance de 2015 intenable ! L'appel d'offres pour cinq parcs éoliens en mer lancé le 25 janvier 2011 ne rattraperai ni les retards, ni les objectifs fixés par le Grenelle.

Le ralentissement des raccordements de l'éolien onshore est alarmant : seuls 600 MW ont été raccordés en 2011, alors qu'il en faudrait 1 100 MW pour atteindre l'objectif grenelle de 19 000 MW en 2020.

**La politique de stop and go du gouvernement sur le photovoltaïque** (changements tarifaires constants), conjuguée à une instabilité de la réglementation, ont forcé les acteurs de la filière à naviguer « à vue ». Le moratoire de décembre 2010<sup>26</sup>, a institutionnalisé notre retard vis-à-vis des pays européens : 5400 MW d'ici 2020, objectif plancher devenu plafond, alors que l'Allemagne vient de décider l'installation d'ici 2020 de 50 000 à 70 000 MW.

---

24 - Le facteur 4 correspond à un objectif de division par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

25 - <http://www.pewenvironment.org/uploadedFiles/PEG/Publications/Report/G-20Report-LOWRes-FINAL.pdf>

26 - Décret n° 2010-1510 du 9 décembre 2010 suspendant l'obligation d'achat de l'électricité produite par certaines installations utilisant l'énergie radiative du soleil pendant trois mois.

**Le gouvernement mise toujours sur le tout nucléaire** – vente d'EPR envisagée avec la Libye de Kadhafi en 2007 ! En 35 ans, la France n'a vendu que huit unités. Il n'y a aucune parité d'investissement entre ENR et *nucléaire*, pourtant promise dès juin 2009. Budget recherche et développement publics de 2010 : 1 130 millions d'euros (nucléaire : 761 millions d'euros ; hydrocarbures : 178 millions d'euros ; énergies renouvelables : 190 millions). Les filières solaire et éolienne attendent toujours l'« investissement massif » promis par le président sortant.

# Eau : la santé des Français en danger

## La promesse

« Vous l'avez compris, pour moi, la question de l'eau est une urgence absolue. [...] Un pays (notre pays), enfin, qui a su faire de la filière "eau et assainissement" sa filière verte la plus mature, où nous disposons grâce aux services des eaux et à leur savoir-faire d'une eau courante de très haute qualité. [...] Dès lors s'impose à nous le défi d'une gestion raisonnée et partagée de la ressource en eau. Pour ce faire, il faut mettre l'eau au cœur des politiques, de toutes nos politiques. [...] »

(2 juin 2010 à l'occasion de la préparation du 6<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau - Marseille 2012)

## Les mesures

► La gestion de l'eau doit s'apprécier au regard des engagements communautaires de la France, et notamment des obligations découlant de la transcription de la Directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) d'octobre 2000, de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, des lois Grenelle 1 et 2, et des conséquences de la RGPP sur l'action publique. La bonne exécution de la politique gouvernementale dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques repose essentiellement sur les moyens des six Agences de l'eau de métropole et des Offices de l'eau des DOM. **Par son action, le gouvernement a prétendu, avec le Grenelle de l'environnement, incarner « l'excellence environnementale ». Il n'en a rien été, notamment dans le domaine de l'eau.**

► La liquidation de l'**Institut français de l'environnement (IFEN)** réputé pour son indépendance, engagée par R. Bachelot en 2004, a été actée par N. Kosciusko-Morizet en 2008. Conséquence : l'ensemble des données publiques françaises relatives à la qualité de l'eau est entachée de **biais qui minorent systématiquement la réalité de la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines** (enquête WWF-France publiée en septembre 2010).

► 55 millions viennent d'être ponctionnés sur la trésorerie des Agences de l'eau (PLFR 2012) alors que la France a pris un fort retard dans son engagement à recouvrer un bon état écologique et chimique de toutes ses masses d'eau à l'horizon 2015. L'atteinte de

ce bon état a été repoussée à 2021, et plus certainement à 2027 : à la clé, les risques de poursuites et d'amendes sont colossales.

► **Un terme a été mis par F. Fillon en juin 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de la RGPP, aux missions d'ingénierie publique qu'exerçaient DDE et DDA au profit des collectivités locales**  
 : « *L'ingénierie publique n'a pas vocation à se substituer à l'ingénierie privée.* » Conséquence : en matière d'eau et d'assainissement, les collectivités locales, surtout les plus petites d'entre elles, ne disposent plus d'aucune assistance technique et doivent affronter des difficultés qui **mettent en péril la qualité du service rendu à l'usager.**

► **L'encadrement réglementaire des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a été réformé en 2009.** La France comptait jusqu'alors 54 000 installations classées soumises à une « procédure d'autorisation » et 450 000 installations soumises à une simple « déclaration ». Un troisième régime « d'autorisation simplifiée » a été créé, officiellement destiné à réduire les délais d'instruction : 20 % des établissements soumis à autorisation sont concernés. Il s'agit de **l'une des plus graves régressions du droit de l'environnement** (suppression des études d'impact et de dangers, moins de concertation avec le public et les collectivités locales, des prescriptions nationales générales trop souvent inappropriées à l'environnement local).

► **L'engagement d'investir 500 millions d'euros pour les travaux de confortement des digues (annonce de juillet 2010) n'est qu'un leurre** car en réalité le gouvernement va puiser dans le fonds Barnier<sup>27</sup>, alors que les ressources de celui-ci sont par essence affectées à financer de telles mesures de protection contre les inondations. À dater du fameux « *l'environnement, ça commence à bien faire* », on note une sévère régression des engagements pris en faveur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Quelques exemples :

► **Le relèvement du seuil de 500 à 2 000 cochons au-delà duquel l'extension ou la création d'une porcherie est soumise à autorisation** (décret 2011-63) a pour conséquence immédiate la dispense de toute étude d'impact sur l'environnement. L'État se trouve ainsi privé de toute capacité à réguler la pression polluante (les préfets ne peuvent juridiquement s'opposer à la simple déclaration à laquelle sont désormais soumises les porcheries industrielles).

---

27 - Fonds de prévention des risques naturels majeur, principalement alimenté par une part des primes pour la couverture du risque de catastrophes naturelles figurant dans les contrats d'assurances.

- ▶ **L'assouplissement de la réglementation sur les épandages** (décret du 10 octobre 2011) permet d'augmenter de 20 % les quantités d'azote autorisées<sup>28</sup>. Pourtant, plus de la moitié du territoire français est classé en zone vulnérable aux nitrates (concentration de nitrates dans les eaux > 50 mg/l). Des enjeux considérables sont liés à cette pollution (exemple des algues vertes en Bretagne).
- ▶ Un prélèvement de 50 millions d'euros vient d'être décidé par le gouvernement sur la ligne budgétaire destinée à financer le plan « *Écophyto 2018* ». Celui-ci visait, dans la lignée des engagements du « *Grenelle* », à réduire de 50 % l'usage de produits phytosanitaires, notamment en agriculture.

---

<sup>28</sup> - Ce décret limite à 170 kg d'azote par hectare de surface agricole totale et non plus par hectare ce qui va permettre d'augmenter de près de 20 % les quantités d'azote épandues sur les sols.

## Les conséquences

- ▶ Le nombre d'infractions au droit de l'environnement a progressé de 19,9 % entre 2006 et 2010 (rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, publié le 22 novembre 2011). **La police de l'eau a perdu en effet toute efficacité** avec la création de la procédure de « **médiation pénale** » (LEMA, décembre 2006) et le Conseil d'État dénonce sa quasi-disparition.
- ▶ **Disparition de la moitié des laboratoires publics d'analyse**, 70 % du marché aujourd'hui détenus par deux entreprises multinationales et une inquiétante dégradation de la qualité des prestations : ce sont les conséquences de la mise en concurrence obligatoire des missions exercées par la centaine de laboratoires publics d'analyse de la qualité des eaux instituée par la LEMA.
- ▶ **Disparition de la moitié des Satese (Syndicats d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux)**, établissements publics de coopération intercommunale, l'autre moitié essaie de survivre, mais trop souvent les communes rurales n'ont pas les moyens de payer leurs interventions, et une perte de connaissance dramatique sur plus de 50 % du parc épuratoire français, conséquences de la mise en concurrence obligatoire des missions.
- ▶ Sur l'objectif de bon état des masses d'eaux de surface, la France présente un bilan 2009 de 45 % conformes (état écologique et état chimique). On note par ailleurs que le niveau de nitrates va en augmentant dans certaines zones et que plus de 50 % du territoire français est classé en « zone vulnérable », ce qui constitue une raison majeure de non atteinte de l'objectif. Cependant, l'état d'un certain nombre de masses d'eau n'a pu être déterminé, faute de données suffisantes : ainsi, pour les plans d'eau, l'état qualitatif ne peut être déterminé dans 45 % des cas pour l'état écologique et 67 % pour l'état chimique<sup>29</sup>. Un manque de données terriblement important et inquiétant.

**En conclusion, la gestion de l'eau a été particulièrement malmenée depuis 2007. Le bilan gouvernemental est désastreux** et aujourd'hui la France se trouve dans une situation critique et dangereuse au regard de la préservation de l'environnement, de la sécurité et de la santé publiques. Désengagements financiers et reculs successifs la place sous une pression financière qui va exploser à l'horizon des dix prochaines années.

29 - <http://www.onema.fr/Rapportage-union-europeenne>

## Transports : le tournant manqué du développement durable

### Les promesses

*« Tous les grands projets publics, toutes les décisions publiques seront désormais arbitrés en intégrant leur coût pour le climat, leur « coût en carbone [...] Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé. »*

(25 octobre 2007, discours à l'occasion de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement)

*« Le TGV, c'est la France. »*

(Inauguration de la première phase de la LGV Rhin-Rhône, dans la gare nouvelle de Belfort-Montbéliard, 8 septembre 2011)

*« Je veux développer les métiers de la mer, des transports, de la logistique. »*

(Table-ronde organisée à Troyes sur le thème des transports et du développement équilibré des territoires, 4 novembre 2010)

### Les mesures

**Le gouvernement n'a pas pris la mesure des bouleversements touchant aux transports ni des aspirations des Français à une mobilité durable.** Sous la présidence Sarkozy, l'État n'a pas assumé ses responsabilités, aggravant ainsi les défaillances du système, oubliant les engagements du Grenelle. Vétusté des infrastructures, saturation... Victime du délaissement et du sous-investissement chronique de l'État, **les transports sont aujourd'hui majoritairement saturés et dégradés, obligeant les collectivités territoriales à pallier autant que possible les carences.**

Le bilan de la droite a été désastreux en la matière :

► **Incohérence des politiques menées et renoncements** : la politique économique et industrielle (promotion de l'automobile - abandon du bonus-malus et de la fiscalité environnementale, prime à la casse, augmentation du coût des billets de train, création de nouvelles autoroutes...) menée par le gouvernement entre en contradiction avec les objectifs de report modal (Grenelle I & II...) proclamés.

### ► Abandon des outils de régulation :

- La gestion du réseau routier échappe désormais complètement à l'État (décentralisation des routes nationales en 2004 au « profit » des départements, suivie de la privatisation des sociétés d'autoroutes en 2005 qui l'ont affaibli pour un bénéfice financier plus que discutable) qui ne dispose plus que d'une capacité très marginale à influencer la gestion des flux routiers.
- Le processus de réalisation d'un schéma national des infrastructures de transport **dépourvu de toute perspective de financement** n'est pas de nature à rassurer les promoteurs d'une régulation accrue.

## Les conséquences

► **En résulte aujourd'hui un panorama profondément inégalitaire entre bassins de vie, dont les conséquences sur la vie quotidienne de nos concitoyens, sur notre environnement et sur la (sur)vie même des territoires sont dramatiques.** Les quelques réussites (TGV, transports urbains) ne doivent pas faire illusion.

Le retard de notre pays est flagrant, la crise dans le système des transports, et notamment des transports de voyageurs, est devenu un problème social, économique et politique central (retards, saturation, échec de la loi sur le service minimum).

► **La croissance des routes continue de l'emporter sur les autres modes de transports :** la part du ferroviaire et du fluvial a diminué de 12 % entre 2006 et 2009. On est bien loin de l'objectif affiché au lendemain du Grenelle qui consistait à « faire évoluer la part modale du non-routier et non-aérien de 14 % en 2006 à 25 % à l'échéance 2022 ». En résulte une nouvelle augmentation des rejets de gaz à effets de serre.

► **La structure générale des prix des transports est incapable de soutenir les objectifs de report modal** (augmentation des billets de train, des péages ferroviaires, absence de compétitivité des modes de transports de marchandises « propres »).

► La question du financement des infrastructures de transports, enfin, est évidemment cruciale : **l'État s'est progressivement désengagé** des politiques en faveur du report modal.

► **La dette de RFF** (28 milliards), qui obère les capacités du système à se régénérer et à se développer, et qui impose une charge trop importante aux utilisateurs du réseau via des péages trop élevés.

## Logement : aggravation de la pénurie

### Les promesses

*« Je souhaite mettre en place concrètement le droit au logement opposable. Une personne qui travaille doit pouvoir se loger autrement que dans sa voiture ou dans un camping. »*  
(Interview dans *La Croix*, 13 mars 2007)

*« Je veux permettre à chaque ménage d'être propriétaire, parce que la propriété est le rêve de chacun d'entre nous. »*  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. »*  
(Discours de Charleville-Mézières, 18 décembre 2006)

### Les mesures

- ▶ La loi DALO (Droit au logement opposable) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais **faut de moyens pour construire de nouveaux logements, ce droit reste virtuel.**
- ▶ La déductibilité des intérêts d'emprunt a été sans effet sur la capacité d'emprunt des ménages et ne les aidait pas à accéder à la propriété. Cette mesure de la loi TEPA est supprimée pour 2011, remplacée par le PTZ+. **L'accession sociale à la propriété est de moins en moins ouverte aux ménages les plus modestes.**
- ▶ La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a été le 6<sup>e</sup> texte sur le logement en six ans. Elle organise le **désengagement de l'Etat** : prélèvement sur le 1 % logement, qui ne sera plus à même de remplir ses missions, atteintes à la mixité sociale, stigmatisation des locataires qui seraient indûment logés.
- ▶ Incitation des locataires HLM à acheter leur logement.
- ▶ Taxation de 245 millions d'euros par an sur les HLM.
- ▶ Réforme de l'urbanisme.

► Plan de rigueur : hausse de la TVA de 5,5 % à 7 % pour le bâtiment, suppression du prêt à taux zéro (PTZ+) dans l'ancien (en cours de discussion au Sénat), suppression en 2013 du dispositif Scellier, indexation de la revalorisation des aides au logement sur la croissance et non plus sur l'inflation

## Les conséquences

- **La part des ressources des ménages consacrées au logement a atteint un niveau historique**, avec une moyenne de 25 %. Ce niveau peut atteindre 30 % voire 50 % des revenus les plus modestes.
- **Six millions de personnes sont toujours en situation de fragilité** (copropriétés dégradées, impayés de loyers de plus de deux mois, surpeuplement) ; 3,3 millions sont très mal logées (hôtels, abris précaires, camping, hébergement) ; 100 000 personnes sont sans domicile fixe.
- **Le nombre de demandeurs de logements sociaux n'a cessé de croître** pour atteindre plus de 1,4 million de personnes avec un déficit de plus de 900 000 logements.
- **Deux millions de personnes sont en difficulté de paiement** de leur loyer et 500 000 dans une situation d'impayés de loyers.
- 58 % des Français sont propriétaires de leur logement. **Cette part n'a quasiment pas augmenté depuis 2007**.
- **L'effort de l'État en faveur du logement est à son niveau le plus bas depuis 30 ans**, alors que celui des collectivités locales a triplé.
- **Chute des aides à la pierre** : 800 millions d'euros en 2008, 450 millions d'euros en 2011, 300 millions d'euros dans le projet 2012.
- **Difficultés réelles à mettre en œuvre la loi DALO**. Exemple : le nombre de décisions de relogement et d'hébergement de ménages prioritaires prononcées par les tribunaux administratifs, et qui n'étaient pas mises en œuvre fin juin 2011, atteint les 27 500 sur toute la France.
- 500 000 demandeurs d'emploi ont renoncé, au cours des cinq dernières années, à une offre d'emploi pour ne pas avoir à supporter un surcoût financier en matière de logement (Étude MEDEF).
- **Crise de l'hébergement d'urgence** : suppression par le SAMU social de 5 000 places d'hébergement en Île-de France.

## Politique de la ville : les quartiers abandonnés

### Les promesses

*« Je consacrerai beaucoup d'argent aux banlieues, dans l'éducation, la formation, la rénovation urbaine, les services publics, les transports, l'activité économique. Je n'accepte pas qu'on se soit résigné à laisser se développer tant de ghettos scolaires et urbains. »*

(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Si je suis élu, je mettrai en œuvre un grand plan Marshall de la formation pour tous les jeunes de nos quartiers, pour qu'aucun ne soit laissé de côté, pour que chacun puisse tenter sa chance, pour que chacun ait un emploi. »*

(Discours, 18 mars 2007)

### Les mesures

► Le plan « Espoir Banlieues » avec des promesses sur l'égalité des chances, l'emploi (Contrat d'autonomie), l'éducation (École de la deuxième chance, Busing, Pôles d'excellence), la sécurité (UTEQ), les transports et le logement.

► Prolongation des CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) jusqu'en décembre 2014. **Absence d'impulsion ou d'instructions claires de la part de l'État pour les conclure.**

► Inscription des politiques de droit commun dans les futurs contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) à l'expérimentation 33 sites en zone prioritaire sur les thématiques de l'emploi, de l'éducation et de la sécurité.

► Prolongation des ZFU jusqu'en 2014, dispositif qui arrivait à échéance le 31 décembre 2011.

## Les conséquences

- ▶ **Plus aucun souffle ni projet politique dans les quartiers,** les programmes en cours sont en fin de vie, le plus souvent prolongés faute de mieux.
- ▶ **Échec total du Plan Espoir Banlieues** avec une incapacité totale du gouvernement à mettre en œuvre une démarche interministérielle, à articuler la politique de la ville avec l'aménagement du territoire et les politiques de droit commun. Résultats : sur les 45 000 contrats d'autonomie pour les jeunes des quartiers prévus en trois ans, 26 000 contrats étaient signés en avril 2010, échec du « *busing* », mise en place puis suppression des UTEQ, à peine 20 000 places dans des internats d'excellence.
- ▶ **Diminution du nombre de policiers et gendarmes** dans les quartiers "politique de la ville".
- ▶ **Un habitant sur trois et un mineur sur deux vivent sous le seuil de pauvreté** (rapport de l'ONZUS en 2010). Avec 18,6 % de chômeurs dans les ZUS, le taux de chômage est resté deux fois plus important dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres zones urbaines. Alors que fin 2006, le taux de chômage des jeunes hommes en ZUS s'élevait à 36,9 %, il est passé à 43 % actuellement.
- ▶ **Depuis cinq ans, les crédits affectés à la Politique de la ville n'ont cessé de chuter.** Ils représentaient 794 millions d'euros (en crédits de paiement) en 2009, 704 millions en 2010, 624 millions en 2011 et 548 millions en 2012, selon le projet de loi de finances actuellement soumis au Parlement. Soit une diminution de plus de 30 % en quatre ans – hors dotations spécifiques. Chute des crédits de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse).
- ▶ **L'État s'est totalement désengagé de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine** et ponctionne le 1 % logement pour abonder le budget. Incertitudes sur les dossiers de rénovation urbaine en cours. La question du financement de la rénovation urbaine au-delà de 2012 n'est pas réglée.
- ▶ **Les inégalités territoriales se sont accentuées.** Aucune réforme de la péréquation entre communes n'a été engagée et le chantier de la réforme de la géographie prioritaire a été abandonné. Les travaux engagés en 2009 sur la géographie prioritaire ont été suspendus en mai 2010 par le Premier ministre et reportés *sine die*.